



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 22 mars 2024

SESSION PLÉNIÈRE

Syndicat mixte de transports : le Département s'engage avec 3 collectivités pour améliorer l'offre de mobilité du territoire.

Les 38 Conseillers départementaux de la Savoie se sont réunis ce vendredi 22 mars 2024 en séance plénière. Parmi les 7 points à l'ordre du jour, ils ont adopté à l'unanimité les statuts de création d'un Syndicat mixte de transports de type solidarité et renouvellement urbain (SRU). Le Département s'est associé, dès le début de manière volontariste, à cette initiative portée par les Communautés d'agglomération Grand Chambéry et Grand Lac ainsi que par la Communauté de communes Cœur de Savoie. Le syndicat aura pour mission de gérer les mobilités sur l'ensemble des 3 territoires concernés, à une échelle plus adaptée à la réalité des déplacements. Le Département poursuit ainsi sa mobilisation pour la décarbonation des mobilités.

Le Conseil départemental travaille d'ores et déjà en étroite collaboration avec les 3 intercommunalités concernées : enquête mobilité, Plan vélo, aires de covoiturage ou encore covoiturage indemnisé sont autant d'actions communes pour inciter les Savoyards à adopter un mode de transport alternatif à la voiture individuelle.

Pour aller plus loin, les 4 partenaires s'associent au sein d'un Syndicat mixte de transports avec pour compétences obligatoires : la coordination des services de mobilité et de tarification ainsi que la mise en place d'un système d'information multimodale pour les usagers. Ce réseau vise à améliorer l'offre de mobilité dans un territoire comptant 253 000 habitants.

Sur les 20 sièges du Comité syndical, le Département en occuperait 3 et contribuerait à hauteur de 15 % des dépenses de fonctionnement, dans la limite de 100 000 € par an.

Une fois que toutes les collectivités partenaires auront approuvé les statuts de création du syndicat, la structure pourrait être validée par arrêté préfectoral ce printemps. Un premier projet se dessine : une étude de faisabilité va être lancée pour la mise en place d'un transport en commun en site propre entre Villarcher, Technolac et Viviers-du-Lac.

CONTACT PRESSE

Nacima Yakouben - 04 79 96 73 20 / 06 07 56 73 19 - nacima.yakouben@savoie.fr